

Le bœuf virtuel du MAAARO

Volume 7 Numéro 20

Novembre 2008

À l'intérieur :

Une RTM, est-ce pour toutes les fermes?

... une nouvelle génération de mélangeuses pouvant mélanger fourrages, grains et ingrédients d'occasion mérite d'être envisagée sur une ferme de vache-veau
... *article-couverture*

Choix de récolte par acre de maïs

... la valeur énergétique par acre dépend des méthodes de récolte. Quelles sont vos options?
... *page 3*

Développer des avantages concurrentiels

... des ateliers pour vous aider à gérer efficacement votre entreprise en période difficile
... *page 4*

Programme de paiements anticipés pour récolte entreposée

... un outil de liquidité utile en grandes cultures
... *page 5*

Troupeaux de vaches de boucherie en Ontario 1986-2008

... *page 6*

Une mélangeuse pour RTM convient-elle à toutes les fermes de bovins de boucherie?

Christoph Wand, Spécialiste de la nutrition des bovins de boucherie, des moutons et des chèvres MAAARO

Pour démarrer la discussion sur la valeur d'un système de mélangeuse pour RTM (ration totale mélangée), il faut d'abord convenir que ce système est un paradigme nutritionnel très justifiable. Le fait de pouvoir fabriquer une ration composée d'ingrédients très différents avec une composition finale identique pour tous les animaux, en plus d'y inclure des additifs pour le contrôle de l'acidose, peut sembler une solution sans effort. Mais, est-ce vraiment le cas? Cet article présente des cas en faveur et d'autres contre ce système d'alimentation très important.

Les raisons en faveur d'une RTM sur toutes les fermes :

Avec l'arrivée de ce type de mélangeuse à vis verticale (semblable au mélangeur culinaire), la RTM devient accessible à une toute nouvelle clientèle d'agriculteurs. Les mélangeuses typiques d'il y a dix ans étaient munies de vis horizontales qui desservaient bien les secteurs du bovin laitier et du bovin de boucherie. Toutefois, leur plus grande faiblesse était leur incapacité à gérer les grandes quantités de foin.



Le bœuf virtuel du MAAARO est un véhicule de transfert de technologie du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

La reproduction des articles est encouragée. Veuillez toutefois en citer la source et l'auteur. Veuillez aussi aviser l'éditeur par courriel concernant l'article reproduit, y compris la publication ou le site web où il paraîtra. Le contenu ne peut être modifié sans l'autorisation de l'auteur.

Cette publication est disponible en format électronique à : <http://omafra.gov.on.ca/french/livestock/beef/news.html>

On peut obtenir des copies papiers en appelant au 1 877 424-1300

Envoyez vos questions et suggestions d'ordre général à

Tom Hamilton
tom.hamilton@ontario.ca
705 647- 2087
MAAARO
280 rue Armstrong
C.P. 6008
Temiskaming Shores
POJ 1P0

Pour des questions spécifiques à un article, communiquez avec l'auteur.

Le Bœuf virtuel est produit par l'équipe Bovins de boucherie du MAAARO et édité par Tom Hamilton, Chef de programme, Systèmes d'élevage

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Centre d'information agricole 1-877-424-1300

Site Web du MAAARO www.ontario.ca/livestock

Ministère de l'Agriculture, de
l'Alimentation et des Affaires rurales





au-dessus de la moyenne, je dirais qu’il serait envisageable qu’à partir d’un troupeau de 100 ou 150 vaches. Dans ces troupeaux de grande taille, les réductions possibles des coûts d’alimentation peuvent rapidement payer la machine. Il s’agit donc du groupe le plus enclin à adopter ces machines.

Une solution de rechange à la RTM

L’alimentation en alternance de deux jours est une des façons de servir deux aliments différents. Prenons l’exemple d’un troupeau de vaches qui reçoit de l’ensilage de maïs additionné d’ANP et du foin de qualité médiocre pour une ration équilibrée de troisième trimestre. L’alternance consiste à servir l’ensilage de maïs la première journée, puis le foin le jour suivant, et ainsi de suite. Ce système va fonctionner en autant que les aliments ne sont pas trop différents et qu’il y a assez d’espace de mangeoire (encore cette mangeoire-clôture.) Lorsqu’une ferme réussit vraiment à faire un bon travail en alternant les journées d’alimentation ou les pâturages, la mélangeuse ne sera probablement pas un avantage. Pour les élevages au pâturage qui ont besoin d’une alimentation hivernale de seulement 120 jours, un quelconque système qui va au-delà du foin sec risque d’être un gaspillage, car le nombre de jours où des économies d’alimentation sont réalisables ne sera pas suffisant pour compenser les coûts d’investissement. Toutefois, dans le cas des élevages de vaches qui ne cadrent pas dans ce scénario et qui désirent demeurer concurrentiels dans l’industrie bovine, la mélangeuse à vis verticale pour RTM est assez difficile à battre.

Comparaison des coûts de la valeur énergétique du maïs selon le mode de récolte : maïs-grain sec, maïs-grain humide, maïs-épi humide (farine d’épis de maïs) et ensilage de maïs

Ron Lackey, Spécialiste des ingrédients et des sous-produits, alimentation animale, MAAARO

Avec la montée du prix du maïs, plusieurs producteurs de bœufs réévaluent leurs programmes d’alimentation et songent à changer les ingrédients de la ration dans l’espoir de diminuer les coûts d’alimentation. Le prix du maïs jumelé aux coûts de séchage budgétés à la hausse m’a incité à établir une comparaison des coûts de la valeur énergétique du maïs cultivé à ferme selon divers modes de récolte. Les calculs reposent sur un rendement de maïs

évalué à 160 boisseaux à l’acre et sur un coût de renonciation ou de substitution de 5,50 \$ le boisseau. Les coûts de battage, de transport, de séchage et de mise en entrepôt ont été inclus. Je n’ai pas tenu compte des coûts d’investissement ou d’exploitation pour l’entreposage, les calculs ne reflètent donc pas tous les coûts possibles, mais ils résument l’aspect « alimentation » qui nous intéresse pour réduire les coûts d’alimentation.

D’après mes calculs, le coût de la valeur énergétique du maïs d’ensilage est environ 33 % inférieur à celui du maïs-grain sec, alors que le coût de la valeur énergétique du maïs-épi humide est environ 17,5 % inférieur à celui du maïs-grain sec. Si quelqu’un vous rencontrait pour vous proposer un produit qui pourrait réduire vos coûts d’alimentation de 33 % ou 17,5 %, je crois qu’il réussirait à capter votre attention. Certains producteurs apprécient le maïs-grain sec, car les possibilités de vente sont plus nombreuses, et ils ont raison. Toutefois, chaque possibilité comporte des coûts qui lui sont propres.

	Poids total	Protéine	Énergie (UNT)
Scénario #1			
Maïs-grain sec (15,5 % M. S.)	8960 lb	(8 %) 717 lb	(80 %) 7168 lb
Scénario #2			
Maïs-grain humide (75 % M. S.)	10 095 lb	(7,1 %) 717 lb	(71 %) 7168 lb
Scénario #3			
Maïs-épi humide (72 % M. S.)	12 618 lb	(6,5 %) 828 lb	(65 %) 8164 lb
Scénario #4			
Ensilage de maïs (35 % M. S.)	45 820 lb	(2,8 %) 1283 lb	(24,5 %) 11 226 lb

Présentement, les prix du maïs et de l’énergie sont à la baisse et je ne pourrais prédire ce qu’ils seront dans le futur. Cependant, durant les périodes où les prix du maïs et de l’énergie sont élevés, il est possible d’économiser sur les coûts d’alimentation en incluant une plus grande quantité d’ensilage de maïs dans la ration et en utilisant des grains humides comme le maïs-grain humide ou le maïs-épi humide.

Coûts – par acre – en supposant un coût de renonciation ou de substitution de 5,50 \$/boisseau.

Scénario #1

Maïs-grain sec - 160 bu/acre @ 5,50 \$	=	880,00 \$
Séchage @ 24 \$ /t (25 % d'humidité)	=	97,50 \$
Battage @ 40 \$ /acre	=	40,00 \$
Transport @ 8 \$ /t	=	<u>4,06 \$</u>
Coût total		1021,56 \$

Scénario #2

Maïs-grain humide (basé sur 160 bu/acre)	=	880,00 \$
Battage @ 40 \$ /acre	=	40,00 \$
Mise en entreposage @ 8 \$ /t	=	<u>36,62 \$</u>
Coût total		956,62 \$

Scénario #3

Maïs-épi humide (Basé sur 160 bu/acre)	=	880,00 \$
Récolte @ 215 \$/heure @ 2,5 ac/heure	=	86,00 \$
(inclut ramassage, conditionnement, transport et soufflage)		
Coût total		966,00 \$

Scénario #4

Ensilage de maïs (basé sur 160 bu/acre)	=	880,00 \$
Récolte @ 215 \$/heure @ 2,5 ac/heure	=	86,00 \$
P&K prélevés par les tiges et feuilles (~5,25 \$ /t)	=	<u>109,10 \$</u>
Coût total		1075,10 \$

Coût de la valeur énergétique - ¢/lb d'UNT

Scénario #1- maïs-grain sec

Coût total ÷ rendement énergétique = 1021,56 \$ ÷ 7168 lb
= **14,3 ¢/lb**

Scénario #2- maïs-grain humide

Coût total ÷ rendement énergétique = 956,62 \$ ÷ 7168 lb
= **13,3 ¢/lb**

Scénario #3- maïs-épi humide (farine d'épis de maïs)

Coût total ÷ rendement énergétique = 966,00 \$ ÷ 8164 lb
= **11,8 ¢/lb**

Scénario #4- ensilage de maïs

Coût total ÷ rendement énergétique = 1075,10 \$ ÷ 11 226 lb
= **9,6 ¢/lb**

SUPPOSITIONS

- Les coûts d'entreposage ne sont pas inclus.
- Aucune allocation pour les différences possibles de pertes au champ en ce qui a trait à l'humidité de la récolte.
- La partie épi du maïs-épi humide augmente d'environ 20 % le poids de la récolte par comparaison à du maïs-grain humide à rendement similaire.
- La teneur en protéine et en énergie est calculée sur la base « tel que servi. »
- Les rendements de la valeur protéique n'ont pas été calculés, mais devraient être considérés.
- Les différences quant aux valeurs nutritionnelles ou gains possibles n'ont pas été calculées.
- Selon une « règle empirique », 1 tonne d'ensilage de maïs à 35 % de matière sèche équivaut à 7,7 boisseaux de maïs-grain sec.
- Le « t » minuscule a été utilisé comme abréviation pour « tonne métrique ».

Développer des avantages concurrentiels

John Bancroft, Chargé de programme, stratégies de commercialisation, MAAARO

Les producteurs sont confrontés à la volatilité et à la concurrence des marchés agricoles et doivent trouver un équilibre dans leur exploitation en ce qui concerne la production, les finances et la commercialisation. Prioriser les activités de gestion de l'entreprise et explorer les possibilités de marchés sont les deux principaux éléments pour faire face à la concurrence. Deux ateliers sont offerts pour expliquer ces deux éléments d'importance : « Accroître la rentabilité de votre ferme » (*Growing Your Farm Profits: Planning for Business Success*) et « Les affaires, ça se cultive – valeur ajoutée » (*Growing Your Opportunities – Value Plus.*)

L'hiver dernier, des ateliers pilotes intitulés « Accroître la rentabilité de votre ferme » ont été offerts par l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario en partenariat avec le MAAARO. Ces ateliers ont été élaborés dans le but d'inciter les agriculteurs à étudier et prioriser les activités de leur entreprise. La méthode utilisée consistait en un processus d'auto-évaluation semblable à celui utilisé dans le Programme de plan agro-environnemental. L'agriculteur devait répondre à des questions d'évaluation dans huit domaines de la gestion agricole, lui permettant ainsi

d'établir les forces et les faiblesses de son entreprise. Les sujets d'intérêt étaient les stratégies d'affaires, la mise en marché, la production, les ressources humaines, la gestion financière, les responsabilités sociales, la planification successorale et la structuration de l'entreprise. À partir des résultats, les agriculteurs peuvent poser des actions concrètes pour corriger les domaines concernés, et ainsi améliorer les compétences et les connaissances en gestion agricole.

L'atelier « Les affaires, ça se cultive – valeur ajoutée » a débuté en 2005. Il a évolué avec les années et consiste maintenant en un programme de formation de deux jours visant à explorer les nouvelles possibilités de commercialisation. Par des exemples de vie réelle, des études de cas interactifs et des discussions entre participants, l'atelier « Les affaires, ça se cultive – valeur ajoutée » traite des sujets suivants :

- Comprendre le processus de la valeur ajoutée
- Développer et évaluer de nouvelles idées de produits et d'affaires
- Rechercher des marchés et développer des stratégies de commercialisation, y compris les options de collaboration
- Développer des produits et des services
- Bâtir une entreprise à valeur ajoutée – analyse des FFPM (forces, faiblesses, possibilités et menaces)
- Évaluer les aptitudes de la valeur ajoutée et créer une équipe de mentorat
- Évaluer les risques liés à la valeur ajoutée
- Planifier – le plan d'affaire
- Prévoir le financement, les marges de profit ou la budgétisation pour le développement des nouvelles idées

Ces formations et outils visent à donner une direction aux producteurs pour qu'ils puissent réaliser les étapes de planification requises pour réussir les nouvelles activités commerciales à risque.

Si ces sujets vous intéressent, de plus amples renseignements seront disponibles prochainement au Centre d'information agricole au 1 877 424-1300 (courriel : ag.info.omafra@ontario.ca).

Avez-vous une récolte en entreposage pour vente future?

John Bancroft, Chargé de programme, stratégies de commercialisation, MAAARO

Si vous avez des récoltes admissibles (par ex. : maïs, fève

soya, blé et canola) que vous prévoyez vendre à une date ultérieure, le Programme de paiements anticipés pour récoltes entreposées est un outil de liquidités dont vous pouvez bénéficier.

Le programme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a été conçu pour aider les agriculteurs dans la commercialisation de leurs récoltes. L'avance de fonds (emprunt) est basée sur les récoltes admissibles en entreposage et doit être remboursée quand la récolte est vendue. Le taux de l'avance pour chaque type de récolte admissible est une valeur prédéterminée que l'on peut retrouver sur le formulaire de demande.

Par exemple, en date du 1^{er} octobre 2008, le taux des avances pour les récoltes suivantes se chiffrait à ces montants :

Maïs – 2,79 \$ par boisseau
Fève soya – 6,31 \$ par boisseau
Blé d'automne - 3,11 \$ par boisseau
Canola – 4,62 \$ par boisseau
Fève blanche – 10 \$ par 100 livres
Blé de printemps – 3,55 \$ par boisseau

Vous pouvez trouver sur le site Web de *ACC Farmers Financial* (www.accfarmersfinancial.ca) une feuille de calcul interactive qui vous permet de déterminer le montant que vous pouvez emprunter. Le programme couvre un total de 37 cultures. Les aliments cultivés à la ferme ne sont pas admissibles à ce programme. Le montant des avances peut totaliser jusqu'à 400 000 \$. La première tranche de 100 000 \$ est prêtée sans intérêt. Les 300 000 \$ restants sont prêtés au taux préférentiel diminué de 0,25 %. Toutes les avances doivent être remboursées pour le 15 septembre 2009.

Le programme est administré à Guelph par *ACC Farmers Financial*. La date butoir pour les demandes d'avance est le 28 février 2009. Des frais d'administration de 400 \$ sont applicables et une retenue de 2 % est déduite de l'avance. Le requérant doit remplir et signer la feuille « Programme de paiements anticipés – Convention de créancier privilégié » (dans le formulaire de demande.)

Pour avoir l'information complète sur le Programme de paiements anticipés pour récolte entreposée et les formulaires de demande, veuillez vous adresser à l'organisme *ACC Farmers Financial*, à Guelph.

Téléphone : 519 766-0544
Sans frais : 1 888 278-8807
Courriel : info@accfinancial.ca
Site Web : www.accfarmersfinancial.ca

Troupeaux de vaches de boucherie en Ontario 1986-2008

